

VAE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

PRÉREQUIS, MODALITÉS D'ACCÈS

- Justifier d'une expérience professionnelle cohérente avec la certification visée
- Avoir formulé la demande sur la plateforme vae.gouv.fr
- Avoir désigné la MFR de Vernines pour vous accompagner
- Entretien d'explicitation de la démarche dans les 48h de l'inscription

OBJECTIF

Valider un diplôme en rapport avec son expérience professionnelle et/ou bénévole

FINANCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Employeur (Plan de développement des compétences)

DURÉE

En fonction du besoin d'accompagnement (50 heures maximum)

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Prise en compte des apprenants en situation de handicap :

- Accompagnement par le référent Inclusion
- Adaptation et accessibilité à la formation selon le trouble / handicap
- Demande d'aménagement des épreuves selon les besoins avérés
- Bâtiment aux normes d'accessibilité PMR

CONTENU

- Accompagnement en présentiel et/ou en distanciel
- Accompagnement individuel et/ou collectif
- Accompagnement à la rédaction du Livret de faisabilité
- Accompagnement à la rédaction du Livret d'expérience
- Préparation à l'oral de jury / Mise en situation professionnelle de certification



MFR CFA VERNINES

218 route des Forges - Le Bourg - 63210 VERNINES

04 73 65 66 15 - mfr.vernines@mfr.asso.fr - www.mfr-vernines63.com

